



**DEMANDE D'AGRÈMENT DES COOPÉRATIVES, PRÉPARATEURS (OU TRANSFORMATEURS), GROUPEMENTS DE
PRODUCTEURS DE VANILLE**

AIDE À LA PRODUCTION DE VANILLE VERTE ET/OU

AIDE À LA FABRICATION DE PRODUITS ÉLABORÉS À PARTIR DE VANILLE NOIRE

Dénomination sociale du demandeur :

Adresse :

Objet social :

Numéro SIRET :

Afin d'obtenir un agrément de la DAAF, je déclare avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par la circulaire du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt concernant l'aide à la production de vanille verte¹ et/ou l'aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire¹. Je m'engage :

- à établir des contrats écrits avec les producteurs ;
- à disposer des équipements adaptés à la préparation de vanille séchée¹ et/ou à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire¹, en état de fonctionnement et aux normes en vigueur ;
- à transformer le produit récolté dans mon département de situation en m'assurant de son origine ;
- à tenir une comptabilité permettant d'assurer la traçabilité des produits présentés à l'aide ;
- à verser intégralement (pour l'aide à la production de vanille verte)¹ / partiellement (pour l'aide à la fabrication de produits élaborés à partir de vanille noire)¹ le montant de l'aide perçue aux producteurs, dans le délai d'un mois après réception du dernier versement effectué par l'ODEADOM ;
- à communiquer à la demande de la DAAF ou de l'ODEADOM toute pièce justificative concernant l'application de ces mesures ;
- à faciliter tout contrôle nécessaire à la vérification du respect de ces engagements.

A....., le

Le demandeur,

*(Nom, prénom, qualité, signature du représentant
légal et cachet)*

Agrément : accepté - refusé ¹

Date d'arrivée à la DAAF :

Le Directeur ou la Directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

(Signature et cachet de la DAAF)

¹ Barrer (le cas échéant) la mention inutile